

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

**AVIS n° 2025/01/16-03-CFVU**

**Campagne de sélection en master 1  
Année universitaire 2025/2026**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 16 janvier 2024, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

**Vu** le Code de l'éducation, notamment les articles L. 612-6 et L612-6- et D 612-36-2 et suivants,  
**Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,  
**Vu** le Décret n°2023-113 du 20 février 2023 relatif à la procédure dématérialisée de candidature et de recrutement en première année des formations conduisant au diplôme national de master,

**Considérant que** les établissements autorisés par l'État à délivrer le diplôme national de master organisent leur processus de recrutement en première année des formations conduisant à ce diplôme et préparent l'inscription dans ces formations au moyen d'une procédure dématérialisée gérée par une plateforme nationale,

**Considérant que** les capacités d'accueil doivent être fixées par l'établissement après avoir fait l'objet d'un dialogue avec le rectorat,

**Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire**

Article unique :

**REND UN AVIS FAVORABLE** aux modalités de sélection et capacités d'accueil proposées par Aix-Marseille Université pour la rentrée universitaire 2025/2026.

**Cet avis est rendu par 26 voix pour et 6 voix contre, par les membres présents ou représentés.**

Composition : 40 membres  
Membres en exercice : 40  
Quorum : 21  
Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 16 janvier 2025



Pour le Président, et par délégation,  
la Vice-présidente formation  
Sophie de CACQUERAY